

## Modifications des dessertes scolaires cars Région suite aux évolutions de maillage des collèges isérois

La Région s'efforce d'acheminer les élèves de leur commune d'origine vers leur collège de référence, publics ou privés (liste en annexe 3 du règlement).

**En cas de modification du collège de référence**, la desserte entre la commune et le collège de l'ancienne sectorisation peut être maintenue pour une durée de 3 ans, le temps que les élèves de 6<sup>ème</sup> terminent leur scolarité dans ce même collège. La desserte de transport est ensuite supprimée **après la troisième année**.

Nous attirons donc votre attention sur le fait qu'**en cas d'affectation par dérogation** dans un collège hors secteur, la mise en place ou le maintien du transport scolaire organisé par la Région n'est pas acquis. Il est possible qu'aucune solution de transport n'existe, ou que la ligne existante vers l'établissement de dérogation soit supprimée.

Commune de domicile concernée	Collège initialement desservi		Collège de référence		Ligne concernée	Desserte supprimée à compter de
	Commune	Nom du collège	Commune	Nom du collège		
AVENIERES VEYRINS THUPELLIN	MORESTEL	Collège F-A.Ravier	AVENIERES VEYRINS THUPELLIN	Collège Arc en Ciers	MRL01	sept-28
BEAUVOIR-DE-MARC	HEYRIEUX	Collège Jacques Prévert	SAINTE-JEAN-DE-BOURNAY	Collège Fernand Bouvier	T36	sept-27
CHARVIEU CHAVAGNEUX	DAGNEUX	Institution St Louis	VILLEMOIRIEU / LA VERPILLIERE	I.S.E. / Collège Ste Marie	DAG01	sept-28
CHÂTONNAY	SAINTE-JEAN-DE-BOURNAY	Fernand Bouvier	CHAMPIER	Collège de Champier	SJB04	sept-25
PONT DE CHERUY	DAGNEUX	Institution St Louis	VILLEMOIRIEU	I.S.E.	DAG01	sept-28
SAINTE-ANNE-SUR-GERVONDE	DAGNEUX	Institution St Louis	VILLEMOIRIEU	I.S.E.	DAG01	sept-27
SAINTE-ANNE-SUR-GERVONDE	SAINTE-JEAN-DE-BOURNAY	Fernand Bouvier	CHAMPIER	Collège de Champier	SJB04	sept-25
ST-GEORGES-D'ESPERANCHE	HEYRIEUX	Collège Jacques Prévert	ST-GEORGES-D'ESPERANCHE	Collège de Péranche	T36	sept-27
TIGNIEU JAMEYZIEU	DAGNEUX	Institution St Louis	VILLEMOIRIEU / LA VERPILLIERE	I.S.E. / Collège Ste Marie	DAG01	sept-28